



Nantes Agglo

Bulletin trimestriel de l'union locale des retraités CFDT de Nantes et alentours

Défis multiples

L'Ukraine au cœur

Le 24 février dernier, l'Europe s'est retrouvée plongée dans les pires affres du 20^e siècle. En décidant d'envahir l'Ukraine, Vladimir Poutine a déclenché une guerre d'agression aux portes de l'Union européenne, bombardant les villes, martyrisant la population civile et provoquant un exode massif. Le peuple ukrainien fait preuve d'un courage exemplaire. Sa résistance mérite d'être saluée et soutenue. Un vaste mouvement de solidarité s'est enclenché avec l'Ukraine. La CFDT y participe et se tient aux côtés de l'Ukraine et du peuple ukrainien.

D'une élection à l'autre

Du fait de la guerre en Ukraine, les enjeux de l'élection présidentielle sont un peu passés au second plan, à commencer par la transition écologique. Après

une campagne courte, le président-candidat a été reconduit dans ses fonctions, mais avec un fort taux d'abstentions et de votes blancs ou nuls traduisant le malaise démocratique. Même si le résultat final a été moins serré que prévu, la candidate d'extrême-droite a obtenu un score élevé. Comme d'autres, la CFDT avait appelé à lui faire barrage dans les urnes.

Désormais, l'étape suivante est constituée par les élections législatives de juin. Ce peut être l'occasion de rééquilibrer le paysage politique français, notamment en Loire-Atlantique où les dix députés sortants sont de la même couleur politique. Rappelons-nous que la démocratie est un bien précieux qu'il faut savoir apprécier et défendre. Alors, votons les 12 et 19 juin !

Le pouvoir de vivre

Une des conséquences de la guerre en Ukraine est l'accélération de l'inflation (prix des carburants, de l'énergie, des matières premières, des produits alimentaires). L'Ukraine étant le grenier à blé de l'Europe et la Russie exportatrice de gaz, de pétrole, d'aluminium et de métaux rares, c'est toute l'économie mondiale qui est touchée par ce conflit. La

flambée de l'inflation rend urgente une mesure de pouvoir d'achat sans attendre la revalorisation du 1^{er} janvier prochain. Une augmentation des pensions dès le 1^{er} juillet a d'ores et déjà été annoncée par monsieur Macron. Reste à la mettre en œuvre.

Une rentrée imprévisible

Après la période électorale, les défis ne manquent pas et plusieurs dossiers sociaux majeurs sont à l'ordre du jour : Retraites, Loi Grand âge... dans un climat de rentrée imprévisible car il n'y aura sans doute pas d'état de grâce pour le président réélu. Le report annoncé de l'âge légal de la retraite est évidemment très conflictuel. Décaler cet âge est la façon la plus injuste de traiter la question des retraites car cela pénalise d'abord les salariés ayant commencé à travailler tôt et qui ont souvent les métiers les plus usants. Dans le passé, la CFDT a su obtenir des réformes équilibrées, en 2003 avec les carrières longues, en 2014 avec la prise en compte de la pénibilité. En 2022, elle saura se mobiliser et négocier, autant que possible dans l'unité, pour éviter un recul social majeur.

Le bureau ULR AN
4 mai 2022

Sommaire

Éditorial	1
Hommage	
Michel Hamon	2
Jeannine Faure	2
Vie des sections	
SLR Basse-Loire Nord	2
SLR Nantes	3
SLR Saint-Sébastien	4
SSR Métallurgie	4
SSR S3C	4
Couëron et les besoins sociaux	5
SLR Erdre et Gesvres	5
Sgen CFDT	6
Vie du syndicat	
Accueil des nouveaux adhérents	6
Action	
Journée-débat sur la santé	7
Loisirs	
Une journée en Anjou	7
Une visite appréciée	8
Visite du Jardin des Plantes	8
Nouvelle activité : la lecture	8
Bon à savoir	
Les oubliés de la prime "Inflation"	8
Proposition de lecture	8
Hausse du Smic au 1 ^{er} mai	8
Nantes Agglo recherche maquettiste	8
Changement d'adresse	8
Prochain Nantes Agglo	8



Michel Hamon est décédé

Né en 1952, Michel, mécanicien auto, a travaillé à la succursale Renault de Saint-Herblain. Il y a été militant, secrétaire du comité d'entreprise et responsable CFDT. À la retraite en 2010, il devient adhérent de l'UTR et s'engage au conseil. À l'assemblée générale d'avril 2013, il entre au bureau de l'ULRAN et en est le trésorier de 2014 à 2021. Il meurt en mars 2022, à 69 ans.

Un militant qui s'engage

En novembre 2013, le secrétaire général de l'ULRAN, Jean-Paul Doucet, décède brutalement d'une rupture d'anévrisme. En décembre, personne ne veut devenir secrétaire général. Le bureau décide de laisser passer la fin d'année. Début 2014, lors de la réunion de bureau, les réticences des uns et des autres sont toujours là et pour débloquer la situation, Michel propose simplement et franchement : « Je veux bien être trésorier à la place de Jean-Louis même si je n'y connais rien ». Cela a conduit ce dernier à accepter d'être secrétaire général. Cet épisode a marqué. Il caractérise Michel comme un homme qui s'engage, sans ambages et, qui plus est, tient parole !

Un responsable qui agit

Michel s'est acharné à apprendre suffisamment de gestion comptable et de bureautique. Un beau travail d'équipe s'est mis en œuvre avec Gilbert Barteau, trésorier-adjoint et Jean-Yves Régulier, vérificateur des comptes. Chaque année, compte de résultat et bilan en bonne et due forme sont présentés au conseil de l'ULRAN et une synthèse de quatre ans à l'assemblée générale

Jouant à quatre mains sur l'ordinateur du bureau 217 de la gare de l'État, le duo Michel et Gilbert qui n'avait pratiquement jamais manié ce genre d'engin et de logiciels, offrait un spectacle vivant et plaisant.

Michel membre actif du bureau de l'ULRAN parlait clairement, soit pour poser des questions soit pour donner son avis, et pas seulement sur les finances de l'ULRAN.

Plusieurs années ont passé et puis la maladie a frappé entraînant des absences de plus en plus fréquentes et longues. Mais, surtout grâce à Gilbert, le lien a été gardé avec le bureau. Malade Michel a pourtant rempli au maximum sa mission, trésorier jusqu'à l'assemblée générale du 28 septembre 2021.

Les membres de l'ULRAN CFDT saluent sa mémoire et partagent le chagrin de sa famille, tout d'abord de son épouse Odette.



Hommage à Jeannine Faure



Jeannine Faure est décédée brutalement chez elle, le 22 janvier dernier, à l'âge de 88 ans.

Après avoir obtenu son brevet professionnel d'employée de bureau à 17 ans, Jeannine entra chez Guillovard à Nantes. Travaillant au service "Paye", elle a un différend avec l'employeur sur l'application de l'accord social. Cela l'amena à quitter l'entreprise au bout de quatre ans.

En 1955, elle est embauchée aux grands magasins Decré comme secrétaire de Jean Decré, alors directeur du secteur Nouveauté-Habillement. En 1963, elle devient la responsable commerciale de l'enseigne Maman-Bébé, située place du Pilori.

Rapidement, après son embauche chez Decré, Jeannine se syndique à la CFTC qui devient CFDT en 1964. En 1965, elle est élue

à la fois déléguée du personnel et membre du comité d'entreprise dans le collège "Agents de maîtrise". À partir de 1972, elle siège aussi au conseil d'administration des magasins Decré au titre du collège Encadrement et ce jusqu'en 1979, date du rachat par les Nouvelles Galeries.

En fin de carrière, Jeannine accepte un mandat au Conseil des prud'hommes de Nantes dans la section Encadrement et y siège de 1988 à 1997. En parallèle, elle s'investit dans la section nantaise de l'association de consommateurs Asseco-CFDT, animée aussi par Gilles Couvrant. À ce titre, elle siège dans de nombreuses instances liées à la Consommation et au commerce équitable ainsi qu'au Conseil de développement.

À partir de 1998, comme son mari Jacques, Jeannine milite avec les Retraités CFDT, à Nantes, et avec la section locale de Rezé-Les Sorinières dont elle est membre du Bureau.

Avec sa forte personnalité, sa prestance et son franc parler, Jeannine a été une figure marquante de la CFDT nantaise. Elle ne passait certes pas inaperçue et nous ne l'oublierons pas. Nantes Agglo lui rend ici l'hommage qu'elle mérite.

VIE DES SECTIONS

La SLR CFDT Basse Loire Nord pour une maison des services

Lors de la campagne pour les élections municipales de 2020, la CFDT avait réalisé une brochure pour les candidats à cette élection intitulée : « Les contributions pour notre commune », dont le projet d'une MSAP (Maison des Services Au Public) pour pallier les départs, au fil des années, des services publics et l'amélioration de la mobilité.

Suite aux courriers adressés à la municipalité de Couëron, la CFDT a été reçue le 17 mars, pour aborder ce projet de MSAP et l'amélioration de la Mobilité.

Concernant la Maison des services, la Municipalité est d'accord pour la création d'une Maison France Services dans les locaux de l'ex bureau de poste de La Chabossière. Elle a missionné le Conseil des Sages pour faire un état des lieux avec une restitution pour fin avril. Dans ce projet, la CFDT souhaite un "bouquet" de services publics le plus large et performant possible, avec du personnel formé pour répondre aux questions des usagers.

La Préfecture a déjà financé partiellement l'ouverture d'une vingtaine de Maisons F.S. dont celles du Pellerin, Orvault, Rezé

et Saint-Herblain sur la Métropole. La CFDT s'inquiète du retard pris à ce jour pour Couëron, sachant que le dossier n'est pas encore déposé en Préfecture. Elle ne voudrait pas que la ville de Couëron soit privée de ce service du fait du nombre de ces lieux d'accueil sur la Métropole !

Rappelons-nous le deuxième Ehpad que nous n'avons pas obtenu du fait du retard pris, à l'époque, pour déposer les dossiers avant l'arrêt des autorisations d'ouverture d'Ehpad par l'ARS !

La municipalité souhaite un accueil avec du personnel communal et des partenaires des services publics (CPAM, CARSAT, CAF...). La CFDT revendique qu'un maximum de dossiers soit traités sur place, pour éviter que les usagers se déplacent de service en service. Ce lieu ne doit pas se limiter à une « gare de triage » ! C'est aux services publics de s'adapter à la complexité des dossiers, qu'ils ont eux-mêmes créés, et non aux usagers ! La CFDT s'insurge sur les délais annoncés par la Municipalité pour l'ouverture de cet espace, à savoir fin 2023, début 2024 !

Pour ce qui est de la Mobilité, la CFDT a soulevé un certain nombre de points à améliorer

Gare SNCF accès Personne à Mobilité Réduite pour le franchissement des voies. La Municipalité a rencontré la Région et la SNCF et indique que Couëron est une gare prioritaire. Nantes Métropole et la région étudient un financement pour réaliser une nouvelle passerelle ou un souterrain. Le parking nord devrait être agrandi et pris en charge par la Métropole.

Pistes cyclables : aménagement d'une liaison Saint-Herblain/bourg et entrée Chabossière. Les études sont réalisées sur ce

tronçon. Une extension est envisagée jusqu'au pont de Retz en chaussée partagée. Une extension de la piste cyclable, de l'île de la Liberté au Paradis est à l'étude. Concernant la liaison La Sinière/Les Hauts de Couëron, demande d'amélioration de la sécurité pour les piétons et les cyclistes.

Lignes de bus desservant Couëron (E1-91-71 et 93 dont le terminus sur les Hauts de Couëron).

Ligne E1 : Prolongation des horaires du matin et du soir et mise en place de créneaux de 11h à 14h. Un travail est en cours, sur ce point avec la Tan.

Navette du marché de Basse-Indre : pourquoi ne part-elle pas de Couëron/bourg ? La municipalité répond que cette ligne est en période de test !

Ehpad non desservi par les lignes de bus. Cette remarque a été notée.

Mise en place d'Abribus sur l'ensemble des arrêts. La Municipalité rappelle la règle pour avoir un abribus, à savoir 30 montées par jour. La CFDT répond que certains arrêts dépassant largement ces 30 montées n'ont toujours pas d'abribus et que pour les autres l'on doit faire mieux que la règle !

Allongement de la validité du ticket TAN de 1h à 1h30. Ce point a été noté.

La CFDT a aussi envoyé un courrier au président de la Semitan, en détaillant les points concernant les lignes de bus, avec copie à la Présidente de Nantes/Métropole.

SLR Nantes : le pacte du pouvoir de vivre

La signature de la CFDT nous engage tous, actifs et retraités, adhérents et militants, bénévoles associatifs ou non. Des actions se mettent en place sur Nantes et sa région. La proposition n° 11 « assurer une garantie d'emploi contre le chômage de longue durée dans les territoires » nous concerne tous.

Deux territoires sont en passe d'être retenus par la mairie de Nantes et la métropole pour expérimenter cette proposition déjà en place dans une vingtaine de territoires (dont Pontchâteau en Loire-Atlantique) : le quartier de Bottière-Pin Sec, à l'est de Nantes, et le quartier du Château à Rezé.

Principes de base des Territoires zéro Chômeurs de Longue Durée

- Personne ne doit être considéré comme inemployable.
- De nombreuses activités utiles sur ces territoires ne sont pas pourvues.
- Les financements existent (la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi).

La démarche

- Construire un commun : le Comité Local de l'Emploi doit réunir toutes les forces du territoire (habitants, entreprises, acteurs institutionnels, associations, syndicats, élus) pour établir un consensus dynamique.
- Faire émerger du territoire les activités non concurrentielles qui manquent par une consultation active des habitants.
- Permettre à chaque chômeur de longue durée, vo-

lontaire, d'avoir un emploi à temps choisi dans une EBE (Entreprise à But d'Emploi) qui sera créée dans chaque territoire.

Le financement

Le "coût" d'un chômeur de longue durée est estimé à 18 000 € par an. Chaque embauche donne lieu à un versement de ce montant à l'EBE qui devra trouver le complément financier par le produit de ses activités.

Des adhérents CFDT sont déjà engagés dans ce projet sur le quartier de Bottière-Pin Sec, au sein de l'association « La Belle Cordée Nantaise » en charge de l'animation du projet sur ce quartier.

Contact : Dominique Macaire
06 66 59 46 90
macaire31@gmail.com



La section de retraités de Saint-Sébastien se retrouve

Cela fait maintenant deux ans que nous n'avons pu nous rassembler, rappelle André Leray pour débiter cette réunion.

Dans l'esprit dans lequel nous nous retrouvons, avec ces épidémies successives de covid, le port du masque, les vaccinations, le pass sanitaire, un contexte politique difficile, la guerre en Europe, l'équipe CFDT-Retraité de Saint-Sébastien a choisi pour cette reprise d'inviter la nouvelle secrétaire de l'ULRAN et ensuite d'avoir un temps pour que nous échangions sur nos vécus pendant toute la période de pandémie.

Soizic Baudouin est donc la nouvelle secrétaire générale de l'ULR de Nantes et Alentours, en retraite depuis trois ans après avoir travaillé dans une clinique privée, puis à l'Assedic et enfin à Pôle Emploi.

Elle nous dit avoir toujours pris des responsabilités dans le syndicat et, en 1991, elle est devenue permanente de l'Union Locale de Nantes. Voir à ce sujet le dernier *Nantes Agglo* où elle nous explique tout son cheminement.

Comment a-t-on vécu cette période d'isolement due au Covid et en particulier au moment du confinement ? Témoignages.

- Appartenant à un club de randonnée, nous avons établi par mail une gazette pour maintenir le lien. Super sympa. Même initiative dans une autre association.
- Une personne vivant seule nous fait ressentir comment elle a mal vécu cette période. Elle avait peur de transmettre le covid à ses deux petits-fils étudiants à Nantes. Elle-même hospitalisée « tout devenait angoissant » dit-elle, l'isolement, l'incertitude...
- Un autre témoignage : « Seule, malade pendant cinq semaines je n'ai vu personne. La nourriture était déposée à ma porte ». Et

aussi : « Encore maintenant, quand je prends les transports en commun, j'ai peur ! »

Des côtés positifs pourtant. Dans ce contexte difficile et angoissant, des solidarités se sont manifestées : coups de fil (qui ont continué par la suite), voisins qui se parlent pour la première fois, propositions de faire les courses...

Avant de terminer cette assemblée, André rappelle que tous les premiers mercredis du mois, nous nous rencontrons dans cette salle pour discuter, échanger sur l'actualité. Nous vous invitons à venir, quand vous le pouvez. C'est convivial et c'est aussi plus facile d'exprimer ses idées en petit comité.

Notre rencontre s'est terminée par le verre de l'amitié, apprécié par chacun pour se retrouver ou faire connaissance.

L'équipe CFDT Retraités de Saint-Sébastien sur Loire



Assemblée générale de la section des retraités de la métallurgie

Le 8 mars dernier, la SSR Métallurgie 44 a enfin pu organiser son Assemblée Générale, après deux années de pandémie.

Cette rencontre regroupant une trentaine de participants a commencé en évoquant le contexte du moment. Ce début d'année 2022 aurait dû être une période de débats et de choix démocratique en France. Il a été dominé par la guerre en Ukraine, déclenchée par la seule volonté de Poutine. Nous avons exprimé notre solidarité avec toutes les Ukrainiens, femmes et enfants, qui doivent quitter leur pays. La CFDT s'est engagée pleinement dans le soutien à apporter au peuple ukrainien auquel la section syndicale Retraités Métaux s'associe par un don.

L'AG a bien sûr permis d'aborder les préoccupations des retraités de la métallurgie concernant la hausse des prix, en particulier celui de l'énergie, des charges fixes, des frais de santé... Les participants ont écouté avec attention les interventions de Hicham Chafi, secrétaire du syndicat CFDT de la métallurgie 44, et de Wilfried Belloir, coordinateur régional CFDT Métaux, sur la situation dans les entreprises, sur la nouvelle convention collective nationale de la métallurgie signée par la CFDT et sur l'évolution de la syndicalisation à la CFDT. La rencontre s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié, très apprécié de tous.

À la S3C, une assemblée générale placée sous le signe du Pouvoir de Vivre

Ce 15 mars 2022, les adhérents retraités se retrouvaient avec beaucoup de plaisir au château de la Plinguetière. Ils y tenaient l'assemblée générale de leur section après ces deux dernières années placées sous le signe de cette pandémie, avec ses contraintes éprouvantes pour toutes et tous, plus particulièrement pour les retraités isolés.

Monique Baron, présidente de séance, remerciait les invités et intervenants : Isabelle Mercier, secrétaire régionale CFDT des Pays de la Loire et Bernard Geay, secrétaire général de l'UTR 44, présenteront le dossier du Pacte du Pouvoir de Vivre. Les remerciements allaient aussi aux représentants de la S3C 49, Bernard Jaud et Dominique Normand.

Remerciements enfin à Isabelle Bernard et Danielle Beaudoin, de la S3C 44-85, qui effectuent un travail essentiel pour informer, proposer et assurer le transfert des nouveaux retraités dans notre Section Syndicale des Retraités S3C. Au 1^{er} janvier 2022 notre SSR 3C de Loire-Atlantique comptait 221 adhérents.

Au cours de cette assemblée générale, de nombreux sujets d'actualité ont été évoqués sur des thèmes plus spécifiques aux retraités : érosion du pouvoir d'achat, report de la loi grand âge, prise en charge de la dépendance, réforme des retraites, crise



sanitaire et économique générée par le Covid et ses variants, malaise dans les hôpitaux.

Les interventions ont également porté sur le contexte géopolitique et économique, très inquiétant avec cette terrible et inhu-

maine guerre en Ukraine et les prochaines élections présidentielles et législatives.

Dans ce cadre, il a été rappelé la position de la CFDT qui appelle ses adhérents à aller voter et à inciter à faire voter chaque citoyen et invite chacun et chacune à faire barrage à l'extrême droite raciste, homophobe et antisyndicale.

Cette actualité dense mais aussi inquiétante ne doit pas faire oublier la convivialité entre les adhérents de la section. Le Bureau de la S3C a toujours souhaité privilégier les échanges en organisant des rencontres. Sur le plan de la convivialité, nous organiserons le 2 juin prochain une sortie à Pornichet, dans la presqu'île guérandaise. Voir son organisation dans l'article qui suit.

Pour terminer cette assemblée générale, un débat sur le Pouvoir de Vivre a été présenté par Isabelle Mercier et Bernard Geay. Ce

dossier, porté par la CFDT, a retenu l'attention et suscité de nombreuses questions et interrogations de la part des participants, le Pacte du Pouvoir de Vivre ne constituant pas un projet de société mais un projet pour la société.

Cette présentation a permis à toutes et tous de mieux connaître et comprendre ce dossier. Les échanges qui ont suivi ont porté sur de possibles actions concrètes sur un terrain de proximité.

Merci à Isabelle et Bernard pour l'animation de ce débat.



Isabelle Mercier et Bernard Geay

La SSR S3C communique : 2 juin 2022, une date à retenir !

Une journée au bord de la mer

Après la découverte du terroir d'Abbaretz et le pique-nique à l'étang de Gruelleau en septembre dernier pour notre dernière rencontre conviviale qui a été largement appréciée, nous avons plaisir à renouveler ce type de rencontre, en juin cette fois.

Nous vous proposons de nous retrouver le

jeudi 2 juin 2022 à partir de 11 heures

en presqu'île guérandaise, au centre de vacances Azureva, 40 avenue des Bleuets à Pornichet.

Le centre de vacances nous servira un buffet et nous vous demanderons une participation de 10 € par personne. L'après-midi, sortie sur le sentier des douaniers.

Merci de nous confirmer votre présence par retour.

Même celles et ceux qui avaient répondu positivement à l'issue de l'AG du 15 mars doivent s'inscrire auprès de JY Pénard en indiquant nom, prénom et nombre de personnes.

par mail : jy.penard@orange.fr

par courrier : **2 impasse du Dr Charcot, 44800 Saint-Herblain**

Pour le bureau, JP Bourdet, secrétaire, JY Pénard, trésorier

Vous y rendre

En arrivant à l'hippodrome, prendre la direction du port de Pornichet. Juste avant d'arriver au port et au remblai, prendre sur la gauche direction Sainte-Marguerite de Pornichet. Suivre la route côtière qui mène à Saint-Marc-sur-Mer : Avenue des Becquerel, de Bonne source et du littoral.

À hauteur de la pointe de Cougrigoux (parking à vélo et aire de pique-nique), prendre à gauche l'avenue des Bleuets à remonter jusqu'au n° 40.

Si vous arrivez à l'arrêt de Bus de Rangrais et Sainte-Marguerite, vous êtes allés un peu trop loin ! En revanche, si vous arrivez de Saint-Marc-sur-Mer après avoir suivi la rue de l'Océan et l'avenue du littoral, l'arrêt de bus de Rangrais vous donnera le signal de prendre rapidement à droite l'avenue des Bleuets.

Pour contacts de dernière minute

JY Pénard, 06 87 73 05 37 – JP Bourdet : 06 83 02 67 57



Couëron. Besoins sociaux : la CFDT regrette l'absence d'anticipation

Les retraités de la section locale de la CFDT étaient, mardi, en assemblée générale, à l'espace de la Tour à plomb. Représentés au centre communal d'action sociale, ils ont commenté les besoins sociaux à Couëron..



Les retraités de la SLR Couëron

« Les difficultés actuelles étaient prévisibles et on peut regretter l'absence d'anticipation. » En termes de logement, la taille moyenne des ménages diminue, et les familles monoparentales

augmentent, comme le niveau de vie à Couëron. L'isolement des seniors et le manque de solidarité se font sentir.

« Nous travaillons aussi aux autres problèmes confirmés dans ce rapport : la mobilité plus difficile avec la hausse de l'urbanisation, l'accès à la gare, les trottoirs. Il y a encore l'accès aux droits et aux services publics, avec l'éloignement et la fracture numérique ».

Soizic Baudoin, secrétaire de l'Union locale des retraités de Nantes et des alentours, a présenté *Le pacte du pouvoir de vivre*, un ouvrage qui recense « 90 propositions en matière de logement, mobilité, consommation... Elles résultent de l'action des Gilets jaunes ». *Ouest-France*, 2 mai 2022

La SLR Erdre et Gesvres tient enfin son assemblée générale

Le 22 février 2022, une vingtaine d'adhérents participaient à la quatrième assemblée générale de la SLR, à la Chapelle-sur-Erdre. Elle était présidée par Claude Gendron, secrétaire général et avait invité Soizic Beaudouin, la nouvelle SG de l'Union Locale des retraités de Nantes et alentour. C'est elle qui présente les

priorités de l'ULR que sont le pouvoir d'achat des retraités, la loi Grand Âge, le manque de moyens dans les Ehpad, les problèmes de maltraitance récemment révélés, les déserts médicaux et, enfin, la fracture numérique qui s'accroît. Sur ces sujets, l'ULR travaille avec le Syndicat Santé.

NDLR Une information sur la santé (deux fois quatre pages) a depuis été envoyée aux adhérents de Loire-Atlantique et un débat a été organisé le 3 mai à Nantes.

Activité de la section Erdre et Gesvres

Depuis janvier 2020, seules trois réunions du bureau ont pu se tenir. Elles ont permis d'aborder l'ouverture le dimanche des supermarchés de La Chapelle-sur-Erdre, qui n'a pu se faire grâce en partie à des militants CFDT. Ce fut ensuite la mise en place d'un accord CFDT-MGEN/Solutions pour une mutuelle ouverte à tous les adhérents CFDT. Et enfin le report de la mise en place d'un régime unique de retraites et de la loi Grand Âge.

Chacune et chacun s'est ensuite exprimé : cette période difficile a permis un regard plus attentif aux personnes les plus vulnérables. La pandémie et les erreurs de notre société qu'elle a ré-

velées n'ont pas permis l'accès à un nouveau monde, la croissance n'étant pas génératrice de bien-être. On devrait pouvoir acheter mieux pour vivre décemment. La réduction des salaires les plus élevés serait un signal fort. Pour conclure, Soizic Baudouin fait état des 66 propositions portées par bon nombre d'associations, dont la CFDT, sur un "pacte du pouvoir de vivre".

En seconde partie, maître Boucard, de la chambre des notaires, intervenait sur les droits de succession. En préambule, il indique qu'une demande de conseil auprès d'une étude est entièrement gratuite, puis il a entamé sa présentation courte, claire et intéressante et a répondu aux très nombreuses questions des participants.

En clôture de cette assemblée, Claude Gendron invitait les participants à partager le verre de l'amitié.

Une riche journée de débats pour les retraités du Sgen CFDT

Les retraités du Sgen-CFDT se sont retrouvés nombreux le vendredi 25 mars à la Maison des Syndicats, gare de l'État à Nantes. Les SSR de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire étaient représentées. Tout d'abord s'est exprimé un énorme plaisir de se retrouver et d'échanger « en vrai » après plusieurs reports de cette réunion en raison de la situation sanitaire. Les sujets de débat n'ont pas manqué, le programme de la journée fut bien fourni.

Le pacte du pouvoir de vivre

Il a été présenté par Jacques Bordron, responsable de ce dossier au niveau régional pour la CFDT. La discussion a été enrichie par la présence du président de la FAL 44 et de membres de l'association ATD Quart Monde. L'importance de ce Pacte, qui s'engage pour un nouveau modèle de société écologique, social et démocratique, a fortement intéressé les participants.

Les enjeux de la loi Grand Âge

Cet autre thème abordé l'après-midi a été présenté par Pierre-Yves Tréhin, représentant la CFDT sur ces questions aux niveaux local et départemental. Les difficultés et renoncements des gouvernants face à ce sujet criant ont été mis en évidence et la situation des Ehpad, qui a récemment fait la une de l'actualité, a été l'occasion d'un riche débat. La nécessité de remettre en place une loi Grand Âge est une évidence pour tous.

L'Éducation nationale

L'actualité dans l'Éducation Nationale a été présentée par le secrétaire du Sgen-CFDT des Pays de Loire, Gwenael Le Guevel. Il a fait un point sur la situation dans les écoles avec, en particulier, la question de la place de AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap). Il a aussi abordé la réforme du lycée et les difficultés des élus du personnel depuis la quasi-suppression des Commissions paritaires...

Le mouvement des 500 postes

Pour finir, le groupe histoire de la CFDT 44, par la bouche de Jean-Luc Point, a présenté son cahier n° 8 sur « Le Mouvement des 500 Postes ».

Cette publication des retraités du Sgen revient sur la lutte des instituteurs de Loire-Atlantique en 2002, il y a donc juste vingt ans, pour la création de postes dans les écoles primaires, le département étant à l'époque le moins bien classé au niveau national. C'est un combat exemplaire qui est raconté : il donne envie de ne jamais baisser les bras ! La brochure est toujours disponible à l'accueil de la CFDT 44 ou au Sgen-CFDT. Elle peut aussi être commandée auprès du Groupe Histoire CFDT 44 (histoire.cfdt44@orange.fr).

Cette journée a été dense. Tous les débats n'ont pas pu aller au bout des questions. Il sera donc urgent d'organiser une nouvelle journée regroupant les retraités du Sgen-CFDT des Pays de Loire. Nous vous tiendrons au courant.



VIE DU SYNDICAT

Accueil des nouveaux adhérents retraités CFDT

Le 1^{er} mars 2022, l'ULR Nantes et Alentours organisait son après-midi "nouveaux adhérents", 25 adhérents ayant répondu à l'invitation.

L'après-midi a été consacrée à la présentation des structures de la CFDT retraités à l'aide d'un diaporama ainsi qu'au fonctionnement de l'ULR, des SLR et des SSR.

Des échanges ont ensuite eu lieu avec les participants à propos de la santé et, particulièrement, à l'amélioration de la situation dans les Ehpad, dont on pourrait contrôler le fonctionnement avec des moyens légaux.

L'intérêt du Pacte du pouvoir de vivre a aussi été souligné ainsi que le besoin de concrétiser des actions sur notre territoire. Retraite et pouvoir d'achat ont également été au cœur des discussions. Enfin, la commission Loisirs est venue nous proposer ses projets pour 2022.

Nous avons évidemment terminé cette après-midi réussie par le pot de l'amitié.



L'accès à la santé, un enjeu toujours d'actualité

Mardi 3 mai, 90 adhérents avaient répondu à l'invitation la commission "Santé" de l'UTR 44 pour une journée information-débat sur le thème de la santé. En fin de rencontre, a été dressé le bilan de la journée et esquissé quelques pistes pour mieux prendre en considération les attentes des retraités CFDT de Loire-Atlantique en matière d'accès à la santé :



Pour faciliter la réflexion, la commission avait invité deux "spécialistes" : François Truffreau, président de l'association "La santé à voix haute", et Gaby Bonnard, ancien responsable de la protection sociale CFDT. Ils nous ont permis de mieux comprendre l'organisation de notre système de soins ainsi que son financement. Leur apport a été précieux et apprécié.

Cette journée a permis de voir quelles améliorations pourraient être mises en œuvre pour que l'égalité d'accès aux soins et à la santé soit une réalité pour chacun, quelle que soit sa situation sociale, professionnelle ou géographique.

Il y a donc lieu de travailler sur l'organisation des soins. Le droit à la santé est en effet un droit universel qui relève d'une mission de service public. Toute délégation accordée à des structures privées ne peut donc être faite qu'en fonction d'un cahier des charges strict et de contrôles indispensables pour éviter toute dérive. Des exemples récents nous ont démontré que des progrès importants restent à faire pour éviter des dérives.

Enfin n'oublions pas que notre système de santé repose sur un financement solidaire garant de cette égalité d'accès : est toujours d'actualité le principe selon lequel "chacun paie selon ses moyens et bénéficie des services selon ses besoins".

Au cours de cette journée, l'accent a aussi été mis sur la nécessité de mieux informer et surtout de bien informer les personnes fragilisées socialement, fragilisées par la maladie, le handicap ou la réduction de l'autonomie.

Il y a lieu également de faire entendre notre voix de syndicalistes auprès des institutions chargées d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques publiques. Les représentants CFDT doivent pouvoir s'exprimer au nom de tous les usagers, mais aussi faire connaître leurs contributions dans ces structures.

L'UTR CFDT 44 doit être force de proposition, au nom de la société civile, pour que les techniques mises en œuvre ne l'emportent pas sur la finalité des actions ou, en d'autres termes, pour que les technostructures soient au service des personnes.

Les questionnements, les constats, les propositions sont utiles et nécessaires. Grâce à eux, l'UTR 44 pourra mieux arrêter une feuille de route en matière d'accès à la santé pour les trois années à venir. Ainsi, dans quelques semaines, la commission santé proposera des actions concernant la santé au sens large, dans sa dimension tant préventive que curative. Et dans quelques jours, un message sera adressé pour recueillir votre appréciation sur cette journée et, surtout, pour définir les suites à lui donner.

La réussite de cette rencontre repose sur la mobilisation de la commission santé mais aussi sur l'intérêt qu'y ont trouvé les participants retraités.

Pour la commission Santé
Pierre-Yves Tréhin

LOISIRS

Jeudi 15 septembre 2022 une journée en Anjou

Départ soit à 8h30 parc du Loiry (boulevard Guichet Serex) à Vertou, soit à 9h00 parking du Parc des expositions de la Beaujoire (2 route de Saint-Joseph, Nantes).

Programme : Saint-Florent-le-Vieil (Mauges-sur-Loire), son abbatale, le Mont Glonne, l'île Batailleuse, les guerres de Vendée.

Déjeuner au Saint-Jem à Saint-Laurent de la Plaine (Mauges-sur-Loire) puis visite du Musée des Vieux Métiers.

Retour à Nantes aux alentours de 17 H 30.

Prix de la journée : 48 € au maximum par personne. Pour les non-imposables (sur justificatif) : 29 € au maximum.

Envoyer les renseignements demandés ci-dessous accompagnés d'un acompte de 20 € par participant. Pour les non imposables, joindre le justificatif. Le solde sera demandé le 15 septembre, le prix final pouvant baisser en fonction du nombre de participants. Ne pas oublier son carnet de chèques.

Nom, prénom, adresse postale, téléphone, adresse courriel participera à la journée en Anjou du 15 septembre 2022 sera accompagné de..... personne(s).

Verse à ce jour un acompte de€ (20 € par personne)

Talon d'inscription, justificatif de non imposition et chèque libellé à l'ordre de "A.C.S. Retraités CFDT Nantes" envoyés à

Roger Verron, 12 rue du bois de la Maladrie 44120 Vertou.
06 88 78 78 77 – rover.delamaladri@orange.fr

Sondage sur les loisirs

L'Association Loisirs n'ayant eu que 8 réponses au sondage du mois d'octobre dernier sur les loisirs, aucune analyse n'a pu être faite.

Une visite appréciée



Roger en plein travail

Mardi 26 avril, c'était la visite d'un troisième quartier de Nantes organisée par l'association Loisirs.

Piloté par Roger Verron, le groupe de douze personnes (alors que le maximum prévu était de dix) s'est retrouvé place Canclaux puis a déambulé dans de petites rues du quartier pour finir, via la place Mellinet, sur la butte Sainte-Anne.

Bonne promenade, bonne ambiance, bonnes explications. C'est à renouveler.



Surveillés par le général Mellinet !

Visite au Jardin des Plantes, jeudi 23 juin

Rendez-vous à 14h30 à l'accueil du jardin

Entrée rue Stanislas Baudry, face à la rue Clemenceau

Informations et inscriptions : Brigitte Cauzic

brigittecauzic@orange.fr 06 83 17 09 93

Une nouvelle activité l'an prochain

Pour partager des moments de lecture, l'association des Loisirs propose une rencontre **jeudi 13 octobre**

Confirmer votre présence avant le 10 octobre 2022 auprès de Brigitte Cauzic : brigittecauzic@orange.fr – 06 83 17 09 93

BON À SAVOIR

Les oubliés de la prime "Inflation"

Plus d'un million de personnes n'auraient pas reçu la prime inflation de 100 € qui devait être versée en début d'année à toutes celles qui percevaient moins de 2 000 € nets par mois.

Si vous faites partie des oubliés de cette prime, faites une réclamation sur le site

www.nosdroitssociaux.gouv.fr

En cas de difficultés, contacter l'ULR CFDT de Nantes et alentours à l'adresse courriel

ulran.cfdt@gmail.com ou par téléphone au 02 51 83 29 00



L'auteur est adhérent à la SSR Fep CFDT

Depuis 1945, plusieurs réformes des régimes de retraite ont eu lieu, occasionnant à chaque fois des débats avec des arguments parfois entachés d'erreurs. Une réforme juste et universelle devait être mise en place après mai 2017. En 2019, le débat était engagé. En 2020 la réforme a été suspendue. Le débat n'est pas clos ! La retraite touche à la manière de vivre, à l'issue de la vie active. Toute réforme ne peut se faire qu'en s'appuyant sur la raison, faculté de l'homme de comprendre et de juger et sur la capacité à se déterminer librement.

Nantes Agglo recherche sa, son ou ses futurs maquetistes

Des connaissances en traitement de texte et sur le traitement de l'image seront utiles mais non indispensables. Une formation sera assurée

S'adresser à ulr@cfdnantes.org

Hausse du Smic au 1^{er} mai

Pour cause d'inflation, le SMIC est revalorisé de 2,65 % à compter du 1^{er} mai 2022 et passe de 10,57 € de l'heure à 10,85 € soit 1 645,58 € brut et 1 302 € net mensuel.

Bulletin trimestriel de l'ULR Nantes & Alentours

Rédaction 9 place de la Gare de l'État
Case postale n° 9
44276 NANTES Cedex 2
Tél. 02 51 83 29 00

Courriel ulr@cfdnantes.org

Site internet <https://ulran.fr>

Directeur de publication Soizic Baudouin

Rédacteurs Jean-René Baron

Jacques Colas

Guy Lavrilleux

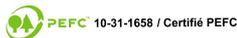
Jean-Paul Rossin

Maquette Dominique Veneau

Crédits photographiques Coll. CFDT

Impression La Contemporaine

Sainte-Luce-sur-Loire



Changement d'adresse : prévenez l'ULR !
ULR CFDT, 9 place de la gare de l'État, CP n° 9
44276 NANTES CEDEX 2

ulr@cfdnantes.org

Prochain "Nantes Agglo"
N° 97 : octobre 2022

Articles à envoyer
le jeudi 29 septembre 2022

Cfdt:

RETRAITÉS